

ARRETE n°2005-169/MS/SG
portant Intérim du Secrétaire Général

LE MINISTRE DE LA SANTE

- VU la Constitution du 02 Juin 1991 ;
- VU le Décret n°2002-204/PRES du 06 juin 2002, portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret n°2004-003/PRES/PM du 17 janvier 2004 portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
- VU le Décret n°2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ;

ARRETE

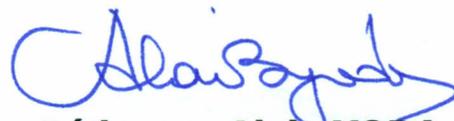
Article 1^{er} : Docteur COMPAORE Mahamoudou, Directeur Général de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires est chargé de l'intérim du Secrétaire Général du Ministère de la Santé, en mission du 24 au 29 avril 2005.

Article 2 : Le présent arrêté, qui prend effet pour compte du 24 au 29 avril 2005, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

- 1-CAB
- 1-SG
- 1-DGPML
- Toutes Directions Centrales
- Toutes Directions Régionales
- Tous Services Rattachés
- 2-Intéressés
- 2-Archives

Ouagadougou, le **22 APR 2005**


Bédouma Alain YODA
Officier de l'Ordre National